



N° 23/CA/02/001

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
Service des Campings Municipaux

-----  
Séance du 10 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix février, à dix heures 30 minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Président.

**Collège d'élus** : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. FERNANDEZ, M. CALAS, M. MERIEAU,

**Absent(e)s** : M. DORLEANS M. LARY, Mme DUMAS,

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Monsieur Didier CALAS

-----  
**Objet n° 1** : Marché de services passé sous la forme d'une procédure adaptée ouverte ayant pour objet « Prestations d'entretien courant et de nettoyage des sanitaires du camping municipal Pech d'Ay » : Approbation et autorisation de signature du marché.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2222-22 et L.2122-23,

Vu les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

Vu la Délibération du Comité de Direction N° 21/CD/11/24 en date du 26 novembre 2021 portant sur la transformation de l'EPIC « Office du Tourisme » en EPIC « Service des campings municipaux de la ville de Balaruc-les-Bains » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu la Délibération du Comité de Direction N° 22/CA/01/02 en date du 13 janvier 2022, nommant Madame L. LACAZE-OLIVER Directrice de l'EPIC- Service des Campings Municipaux de la Ville de Balaruc-les-Bains,

Considérant l'importance de mettre en place une prestation de qualité pour le nettoyage des sanitaires du camping Pech D'Ay,

Considérant la procédure de mise en concurrence en date du 29/11/2022 selon la procédure adaptée (MAPA) en application du Code de la Commande Publique,

Considérant le rapport d'analyse des offres et la décision de la commission MAPA en date du 20/01/2023,

**Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :**

Première Ville thermale de France, Balaruc-les-Bains accueille plus de 52 000 curistes annuellement, dont une partie fait le choix de s'installer dans les campings municipaux.

A ce titre et dans un souci perpétuel de bon accueil en lien avec un environnement soigné et sécuritaire, le Service des Campings de la ville de Balaruc les Bains souhaite mettre en place une prestation de qualité concernant l'entretien courant et le nettoyage des sanitaires du Camping Municipal Pech D'Ay.

C'est pourquoi le pouvoir adjudicateur a souhaité passer un marché public ordinaire selon la procédure adaptée de fournitures et de services portant sur l'entretien courant et de nettoyage des sanitaires du camping Pech D'Ay.

Ce marché ordinaire est passé en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Compte tenu de sa saisonnalité (7 mois), il fera l'objet, pour chaque saison, de 5 ordres de service de démarrage correspondant aux fréquences suivantes :

- Ouverture
- Nettoyage basse saison
- Nettoyage Haute saison.
- Nettoyage basse saison
- Fermeture

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Les prestations se dérouleront :

- Remise en état avant l'ouverture : semaine du 6 au 10 mars 2023 ;
- Entretien courant : du 11 mars au 16 octobre 2023 ;
- Remise en état après fermeture : semaine du 18 au 22 octobre 2023.

➤ **Détail des prestations**

**Remise en état d'ouverture**

- Nettoyage à Haute Pression des sols, murs, parois, équipements, siphons au sol et abords des blocs
- Détartrage, désinfection et essuyage de l'ensemble des équipements
- Détartrage, désinfection et essuyage de l'ensemble des surfaces verticales
- Enlèvement des toiles d'araignées
- Mise en place des sacs poubelle
- Nettoyage du système de ventilation mécanique

**Remise en état de fermeture**

- Nettoyage à Haute Pression des sols, murs, parois, équipements, siphons au sol et abords
- Détartrage, désinfection et essuyage de l'ensemble des équipements
- Détartrage, désinfection et essuyage de l'ensemble des surfaces verticales
- Désinfection des supports de poubelle
- Nettoyage du système de ventilation mécanique